



Petit Gibier de France : « Nous ne voulons plus entendre que le petit gibier est mort »

19 mai 2026

Perdreaux de plaine, faisans sauvages, lièvres, cailles ou encore lapins... Dans de nombreux territoires, les chasseurs de petit gibier ont vu leurs populations diminuer année après année, au point que certains parlent désormais d'une chasse devenue fragile, parfois même menacée localement. Entre évolution des pratiques agricoles, disparition des habitats favorables, pression de la prédation et artificialisation croissante des campagnes, le sujet revient aujourd'hui avec force dans le débat cynégétique. C'est dans ce contexte qu'est née l'UNCPG, l'Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier, désormais connue sous le nom de Petit Gibier de France. Créée officiellement le 2 mai 2024, cette nouvelle structure nationale entend replacer le petit gibier au cœur des préoccupations cynégétiques françaises.

« Deux tiers des chasseurs pratiquent le petit gibier »

Lors de l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs de la Sarthe, Jean-Claude Ravat, directeur de l'UNCPG, est revenu longuement sur les raisons qui ont poussé plusieurs associations départementales à créer cette structure nationale. « *Paradoxalement, alors que deux tiers des chasseurs pratiquent la chasse au petit gibier, ces associations départementales n'avaient pas de représentation nationale* », expliquait-il devant les chasseurs sarthois.

L'initiative est née autour de plusieurs associations départementales de chasseurs de petit gibier déjà anciennes dans certains territoires. Certaines existent depuis les années 1970. Aujourd'hui, l'organisation revendique déjà plus de 5 000 adhérents répartis dans une trentaine de départements. Son siège social a été installé au château-musée de Gien, symbole fort d'un ancrage revendiqué dans la ruralité et le patrimoine cynégétique français.

« Nous ne sommes pas des donneurs de leçons »

Derrière cette nouvelle structure, les responsables veulent surtout rompre avec une certaine forme de fatalisme. « *Nous ne voulons plus entendre la phrase : "le petit gibier c'est mort" ni*

“la perdrix grise est un oiseau en voie d’extinction” », insistait Jean-Claude Ravat. Le discours porté par Petit Gibier de France repose avant tout sur le terrain, les habitats et la transmission. Haies, jachères, bandes enherbées, points d’eau, couverts, limitation de certaines destructions mécaniques en période de reproduction : pour l’UNCPG, aucune gestion durable du petit gibier ne pourra exister sans restauration des biotopes. Mais l’organisation tient aussi à éviter toute image élitiste ou donneuse de leçons. « *Nous affirmons très fort que nous ne sommes pas des donneurs de leçons et que nous respectons toutes les formes de chasse* », rappelait également le directeur de l’UNCPG.

« **La vérité vient du terrain** »

L’un des points les plus marquants du discours reste sans doute cette volonté assumée de remettre l’expérience de terrain au centre des débats cynégétiques. Jean-Claude Ravat évoquait notamment l’exemple de la marmotte dans les Alpes, souvent présentée comme menacée uniquement par la chasse. Après avoir échangé avec des responsables locaux, il racontait avoir découvert une réalité beaucoup plus complexe liée notamment à la pression exercée par certains patous utilisés pour protéger les troupeaux du loup. « *Cette anecdote montre que la vérité vient du terrain* », résumait-il alors. Un message qui résume assez bien la philosophie de Petit Gibier de France : privilégier l’observation concrète des territoires plutôt qu’une approche purement théorique ou idéologique.

Un projet de « **Brevet Petit Gibier** »

Parmi les grands projets de l’UNCPG figure également la création d’un « Brevet Petit Gibier », élaboré avec l’appui de l’OFB et inspiré du Brevet Grand Gibier. L’objectif affiché est clair : transmettre aux jeunes générations des connaissances naturalistes et cynégétiques parfois perdues. « *Nous voulons transmettre aux générations de plus en plus urbaines ce que nos anciens nous ont transmis par le bouche-à-oreille sur la nature et la biodiversité* », expliquait Jean-Claude Ravat. Ce brevet pourrait être expérimenté dès 2026 dans plusieurs départements pilotes, dont la Sarthe.

Défendre une certaine idée des campagnes françaises

Au-delà de la chasse, l’UNCPG revendique aussi une vision plus large des territoires ruraux et de la biodiversité ordinaire. Le communiqué de l’association insiste d’ailleurs sur la nécessité de « *retrouver une biodiversité riche et abondante dans les campagnes françaises* » tout en défendant « *une chasse moderne, naturelle, raisonnable, durable et respectueuse des autres usagers de la nature* ». Pour les responsables de Petit Gibier de France, défendre le petit gibier ne consiste donc pas seulement à préserver une pratique cynégétique. Il s’agit aussi de défendre des paysages, des savoir-faire, des territoires vivants et une certaine idée de la ruralité française.